

Taux de
prédation en
forte croissance

P2

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Dix-huitième année N°759 vendredi 2 février 2024 - 8 DH -

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Les Lions de l'Atlas quittent la CAN
dès les 1/8 de finale

UN PETIT TOUR ET PUIS FILENT... À DOMICILE



Les Marocains se sont réveillés avec la gueule de bois après la défaite amère des Lions de l'Atlas dès les huitièmes de finale mardi 30 janvier face aux Bafana Bafana de l'Afrique du Sud (2-0) qui ont exploité les faiblesses de leurs adversaires. Mais est-ce vraiment surprenant?

P10

L'entretien
-à peine- fictif
de la semaine



Nouredine
Mediane

J'ai faim du
fauteuil et du
portefeuille

P15

LES PARTIS TRAQUENT LES DÉPUTÉS
PREVARIFICATEURS DANS LEURS RANGS

DITES, VOUS N'AURIEZ PAS
VU CES VOLEURS PAR HASARD ?



ZAG



Younes Sekkouri avec la ministre allemande de la Coopération économique, Svenja Schulze à Rabat.

Le ministère de l'emploi organise
l'export de la main d'œuvre nationale
qualifiée vers l'Allemagne

Le Mora nouveau est arrivé...

P12

Démolition des constructions
balnéaires illégales

Les autorités montent au front de mer



P6

Restrictions imposées aux bains
publics

Un coup d'épée dans l'eau ?

P3



Le ministre de l'Intérieur Abdelouafi Laftit.



Confus de **CANARD**



Abdellah Chankou
Directeur de la publication



Taux de prédation en forte croissance

Il ne manquait plus que l'Italie pour déclarer sa flamme à l'Afrique. C'est désormais chose faite après l'organisation du 28 au 29 janvier à Rome par la présidente du conseil italien Giorgia Meloni d'un sommet Afrique-Italie en présence de 26 représentants des pays du continent. En attendant que se manifeste une énième bonne âme qui veut du bien pour le continent..., le pays de Dante rejoint le club des puissances traditionnelles ou d'acteurs émergents qui ont fait généreusement don de leur « plan pour l'Afrique ». Entre la Chine, les États-Unis, l'Union européenne, l'Allemagne, le Japon, la Russie, la Turquie, la Corée du Sud, l'Inde, il y a, paraît-il, encore de la place pour d'autres candidats à la convoitise du continent devenu malgré lui le terrain de prédilection d'une guerre sans merci entre les géants de la planète, drapée des habits de la coopération tous azimuts: économique, militaire, commerciale, culturelle et universitaire...

Dans cette course impitoyable, personne, les convoiteurs autant que les convoités, n'est dupe: ce n'est pas pour les beaux yeux des Africains, maintenus dans un état de dénuement permanent malgré les richesses immenses dont regorgent leurs pays, que les puissances se battent en coulisses en leur promettant monts et merveilles. Loin s'en faut.

Derrière la litanie formatée sur l'émergence africaine ressassée sur tous les tons et son potentiel de développement fabuleux se cache une ruée vers l'Eldorado qui rime dans les faits avec toutes sortes de prédatons: minières et foncières, halieutiques et agricoles, sans compter les sorties massives de capitaux... Richesse au sous-sol et misère sur le sol, telle est l'image renvoyée par les pays du continent de 30 millions de km². Comment pouvait-il en être autrement alors que le pétrole africain par exemple n'est pas la propriété des Africains mais des multinationales du secteur qui en sont avec les régimes en place les principales bénéficiaires?

En vérité, les tenants du discours de « l'Afrique est l'avenir du monde » ne glorifient le continent et ses multiples atouts dans leur rhétorique que pour mieux en siphonner les richesses naturelles, souvent avec la complicité de ses dirigeants corrompus, comme les terres rares nécessaires à la tran-

sition énergétique engagée dans les nations développées et émergentes. Dit crûment, c'est sur le terrain africain, où se trouvent les nouveaux relais de croissance, que se joue l'avenir de ces nations en termes de puissance et de compétitivité. Et ces enjeux de développement capitaux valent bien entendu pour les concernés toutes les batailles teintées de duplicité et d'hypocrisie.

Pour Giorgia Meloni, le moment est venu pour l'Italie d'avancer ses pions et promouvoir un « changement de paradigme » fondé sur la « non-prédation » et le partenariat « d'égal à égal ». Tout l'inverse de la démarche de la France dont les accusations de néocolonialisme lui ont coûté ses chasses gardées africaines, au Niger, au Burkina Faso et Mali... ou elle a fait face à tant de colère populaire souvent instrumentalisée par des puissances rivales..

Les tenants du discours de « l'Afrique est l'avenir du monde » ne glorifient le continent et ses multiples atouts dans leur rhétorique que pour mieux en siphonner les richesses naturelles.

Pour Meloni, il y a un bon coup à jouer surtout que la péninsule jouit en Afrique d'une image positive qui, selon sa cheffe de l'exécutif, la qualifie à devenir un pont solide entre les continents européen et africain.

Tout le monde se rappelle de la vidéo devenue virale où elle critique vertement en janvier 2019, soit avant son arrivée au pouvoir, la politique africaine de la France sur une chaîne de télévision italienne. Dans cet enregistrement, opportunément exhumé en novembre 2022 dans la foulée de la crise diplomatique ayant éclaté entre Paris et Rome autour du navire « Ocean Viking » transportant des clandestins africains, on voit la dirigeante d'extrême-droite en train de déplier un billet de francs CFA en le quali-

fiant de « monnaie coloniale » à l'origine de la paupérisation des populations en Afrique subsaharienne et partant de leur arrivées massives sur les côtes européennes.

« C'est ce qu'on appelle le franc CFA. C'est la monnaie coloniale que la France imprime pour 14 nations africaines, à laquelle elle applique le seigneurage et en vertu de laquelle elle exploite les ressources de ces nations », affirme Giorgia Meloni, à l'époque déjà à la tête du parti d'extrême-droite italien Fratelli d'Italia. Autrement dit, si l'Europe est victime de vagues successives de flux migratoires c'est à cause des agissements de la France en Afrique. Le « plan Mattei » pour l'Afrique, baptisé en hommage à Enrico Mattei (1906-1962), fondateur de l'Ente Nazionale Idrocarburi (ENI), la compagnie nationale des hydrocarbures et figure respectée pour son opposition à l'exploitation par les multinationales des pays du tiers-monde producteurs du pétrole, est-il porteur d'une véritable vision pour développement de l'Afrique ou accouchera-t-il à son tour d'une nouvelle forme de paternalisme à l'italienne? Force est de constater que la pléthore de plan de développement et de sommet de coopération à la gloire de l'Afrique n'ont pas permis de sortir le continent de son sous-développement chronique ni les populations de leur détresse économique grandissante. Une chose est sûre: l'Afrique doit se réapproprier son destin, comme n'a de cesse de l'affirmer le Roi Mohammed VI en donnant l'exemple à suivre, pour être une terre de prospérité et de progrès pour ses enfants d'abord. C'est sur ce socle que des stratégies de partenariats gagnants-gagnants et non perdants-gagnants peuvent se construire dans le respect mutuel et l'engagement sincère. Un tel pacte passe sans conteste par un transfert de technologie nord-sud pour une transformation sur place des ressources naturelles du continent. Les exportations des matières premières à l'état brut créent des riches et non des richesses. En dehors d'une politique de rupture dans l'approche de la relation avec l'Afrique, point de salut. Celle-ci sera condamnée à être pour ses citoyens cette source de pauvreté extrême où les puissances continueront à puiser leur enrichissement insolent, indigne, voire immoral. ▀



Côté **BASSE-COUR**



Tourisme cynégétique

L'ANEF au coeur d'un partenariat touristiquement porteur et responsable

Une convention de partenariat autour du développement de la chasse à l'arc au Maroc a été signée vendredi 26 janvier 2024 à Rabat sous l'égide de l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF). Instauré directement entre l'Association des organisateurs de chasse et de pêche touristique et la Fédération Européenne de chasse à l'arc (European Bowhunting Fédération), ce partenariat a pour objectif de structurer et de promouvoir la chasse à l'arc, un produit nouveau qui vient enrichir l'offre touristique nationale et renforcer le tourisme cynégétique au Maroc.

Cette convention de partenariat est de nature à rehausser l'attractivité du Royaume aux yeux de quelque 50.000 chasseurs à l'arc actifs (archers cynégétiques) issus des 29 pays affiliés à la Fédération Européenne de chasse à l'arc. Ce qui ne manquera pas de générer des retombées socio-économiques pour les territoires de chasse concernés. S'inscrivant dans le cadre de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 »



Une convention porteuse pour la chasse au Maroc.

et dans une démarche de sensibilisation, visant à promouvoir la conservation et la valorisation des espèces, cette collaboration tripartite prévoit un ensemble d'actions destinées à encadrer cette forme de chasse et à renforcer les capacités de ses adeptes selon les normes éthiques, environnementales et sécuritaires requises. Avec cette convention, l'ANEF contribue au renforcement du positionnement du Maroc en tant que destination cynégétique et écotouristique. ▶

LES LÉGUMES CONTINUENT LEUR BAISSSE AU MAROC APRÈS LA FORTE TAXATION DE LEUR ENTRÉE EN MAURITANIE

N'ayez pas peur, la tomate ne voit plus rouge, nos amis Mauritanien ont fait baisser la fièvre...



Boudali

Enseignement: Le gouvernement tourne la page chaotique conflictuelle la contractualisation



Il faut que je trouve autre chose pour noircir de nouveau le tableau

Boudali

Facilitateur de santé

Sanlam aux petits soins...

Désormais, Les assurés de Sanlam ont la possibilité d'accéder, directement depuis leur espace mobile et web, aux services d'Inaya, pour trouver des soignants qualifiés. Ces «gardes-malades» formés et gérés par l'agence peuvent accompagner les personnes sur plusieurs niveaux : des gestes du quotidien devenus difficiles avec l'âge ou la maladie, à l'accompagnement dans le cadre de pathologies plus complexes, en passant par le soutien à une hospitalisation à domicile. À travers ce partenariat, Sanlam confirme son engagement fort auprès de ses assurés pour les accompagner dans leur parcours santé et son soutien aux actions innovantes initiées par des start-up ou entreprises locales prometteuses. Cette nouvelle prestation est disponible sur l'application mobile de Sanlam ainsi que sur le site Inaya.

Restrictions imposées aux bains publics

Un coup d'épée dans l'eau ?

Les propriétaires de hammams et bains publics ne sont pas contents et ils l'ont fait savoir. Motif: Les mesures de restrictions qui leur ont été imposées au nom de la lutte contre le stress hydrique sous forme de fermeture trois jours par semaine (lundi, mardi et mercredi). La fédération regroupant les représentants de cette activité est montée au créneau pour demander la levée d'une restriction jugée préjudiciable aux travailleurs du secteur, les fameux "kessals" et «kessalates», estimés à quelque

200.000. Ce sont en effet ces derniers qui vont payer les pots cassés puisqu'ils ne seront pas payés pour les jours de chômage forcé qui les frappe. Rétribués à la journée, les "kessals" vivent essentiellement de la générosité de leurs clients pour un revenu dérisoire compte tenu de la pénibilité de leur métier. Les priver de travail trois jours par semaine c'est réduire leurs ressources déjà modestes et les livrer à la précarité alors qu'ils ne sont nullement responsables du gaspillage d'eau. D'où la nécessité d'apporter un soutien public à cette frange de la population. Sauf à vouloir en faire la victime expiatoire du siphonage des ressources hydriques nationales.

Reste à aussi savoir si les restrictions imposées aux hammams traditionnels et modernes qui, il faut le signaler, utilisent essentiellement l'eau des puits, auront les effets escomptés sur l'économie d'eau, la causalité dans cette affaire n'étant pas évidente. C'est le citoyen-consommateur qui va encore trinquer, les propriétaires des Hammams augmenteront certainement les prix de leurs services pour compenser cette baisse d'activité. En général, le gros des Marocains sacrifierait à ce rituel le week end connu pour être la période du grand rush. Les rares adeptes du lundi, mardi et mercredi, qui n'ont pas de contrainte de temps particulière, seront tentés de reporter leur instant Hammam les jeudis et vendredis. En d'autres termes, cette décision de fermeture trois jours par semaine ne fera que concentrer la consommation d'eau pendant les jours autorisés au lieu de la réduire. Un coup d'épée dans l'eau ? ▶



Le Hammam est un source de propreté et de relaxation pour les Marocains.



Côté BASSE-COUR



Mohamed Boudrika en fuite

Le landernau politique et le milieu sportif sont de nouveau ébranlés. Mohamed Boudrika s'est fait la belle. L'homme qui porte une multitude de casquettes, président du Raja, député, questeur du Parlement, président de commune, membre de la FRMF, membre du Bureau politique du RNI, n'a plus donné de ses nouvelles depuis plusieurs jours. Impossible de le joindre vu que ses téléphones portables sont éteints. Ce qui est inhabituel pour un homme public qui assume autant de responsabilités. M. Boudrika avait annoncé à des proches avant de disparaître de la circulation qu'il serait absent pendant quatre mois pour des raisons médicales : Une opération cardiovasculaire qu'il devrait subir en Angleterre. Son Abdelali, a expliqué début février sur les réseaux sociaux que l'opération était compliquée, allant jusqu'à demander au public rajaoui de prier pour son père ! Une information relayée aussitôt par certains sites électroniques sans chercher à en vérifier la véracité. Selon des sources sûres, le promoteur immobilier a la réputation sulfureuse joue les malades imaginaires et qu'il a en fait pris la poudre d'escampette pour échapper à la justice en raison de plusieurs plaintes pour chèques sans provisions dont une procédure, ait encore plus grave, pour falsification de plans immobiliers. *Affaire à suivre.*

Entente marocco-italienne

Le chef du gouvernement Aziz Akhannouch s'est entretenu mardi 30 janvier avec la présidente du Conseil des ministres italien Giorgia Meloni. C'était en marge du sommet «Italie-Afrique» : un



Aziz Akhannouch et Giorgia Meloni.

pont pour une croissance commune organisé à Rome, les 28 et 29 janvier. Au cours de ce sommet où M. Akhannouch a représenté le souverain, les dirigeants italiens ont partagé avec leurs homologues africains les grandes lignes du Plan « Mattei », que Rome entend élaborer, selon Mme Meloni, dans un esprit de partenariat d'égal à égal. Au cours de son échange avec la cheffe de l'exécutif italien, M. Akhannouch a fait part de sa satisfaction du partenariat "distingué" unissant les deux pays, tout en évoquant la qualité des liens bilatéraux et des moyens à mettre en œuvre pour les renforcer, notamment dans le domaine des énergies renouvelables. ▶

L'Unrwa privée de financements sur ordre du sionisme génocidaire

L'Occident sionsite au garde-à-vous

CHAIMAA EL OMARI

Une Kabale violente a été lancée par Israël contre l'Office des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), à laquelle se sont associés plusieurs pays occidentaux, menés par les États-Unis. Il s'agit de la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, l'Australie, la Finlande et la France. Seuls l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont affirmé qu'ils ne réduiront pas leur aide à l'Unrwa, confirmant ainsi qu'ils ne sont pas otages et complices, comme le reste des pays occidentaux, du sionisme inhumain et criminel, tueur d'enfants et de femmes palestiniens par plusieurs dizaines de milliers. Lors d'une réunion d'une commission parlementaire, le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares a qualifié l'agence des Nations unies "d'indispensable", expliquant que le financement contribue à "atténuer la terrible situation humanitaire dans la Bande de Gaza".

Les Américains ont été les premiers à annoncer le gel de leurs aides à l'Unrwa, une annonce intervenue à un moment où la situation humanitaire à Gaza se trouve dans un désastre sans précédent. Mais l'Occident n'en a cure et ne se soucie, comme il l'a bien montré jusqu'ici, que de son protégé sioniste implanté comme un cancer au cœur du Proche-Orient et auquel il obéit au doigt et à l'œil. Les États-Unis "sont extrêmement préoccupés par les accusations selon lesquelles 12 employés de l'Unrwa pourraient avoir



Massacrés et privés de leur principal soutien...

été impliqués dans l'attaque", a réagi le porte-parole du département d'État, Matthew Miller. Une décision rapidement imitée par les pays-satellites de l'Oncle SAM qui ont pris pour argent comptant les allégations sionistes. Seule la Suisse, qui jouit d'une certaine indépendance décisionnelle, a dit attendre de disposer de plus d'informations avant de se prononcer. Soutiens inconditionnels du sionisme criminel et complices du génocide perpétré contre les enfants et les femmes de Gaza depuis le 7 octobre 2023, les pays occidentaux à la solde américano-sioniste ont annoncé leur décision de suspendre les versements à l'agence onusienne au premier trimestre 2024. «La France n'a pas prévu de nouveau versement au premier trimestre 2024 et décidera le moment venu de la conduite à tenir en lien avec les Nations unies et les principaux donateurs», a indiqué dans un communiqué le ministère français des Affaires étrangères. Cette décision pour le moins injuste, qui accentue la tragédie palestinienne, fait suite à des accusa-

tions israéliennes remontant au 26 janvier selon lesquelles des employés de l'Unrwa auraient participé à l'acte de résistance de Hamas du 7 octobre mené au cœur des localités palestiniennes occupées mitoyennes à Gaza. Selon le colonisateur sioniste, la survie de l'UNRWA signifie la poursuite de la lutte des palestiniens pour la libération de leurs terres et pour le droit au retour des millions de réfugiés. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si depuis le début de la barbarie sioniste contre les populations de Gaza, les différentes institutions de l'UNRWA étaient saccagées par les raids sauvages de la bande criminelle à Netanyahu. Dans l'indifférence de la communauté internationale.

Depuis sa création en 1949, l'Unrwa, financée essentiellement par des fonds occidentaux, joue un rôle essentiel dans la prise en de millions de Palestiniens vivant sous le joug de l'occupation et de l'apartheid. Les dirigeants Arabes auront-ils le courage de prendre le relais et venir en aide aux Palestiniens lâchés par l'Occident sioniste ? ▶

Beurgeois
GENTLEMAN

Ça parle plus arabe que gaulois en France (29)

Le keffieh (كوفية) est porté en Irak, son pays d'origine. Ce terme, vient du nom de la ville irakienne de Koufa (الكوفة), qui était un haut-lieu de savoir. Les motifs du keffieh viennent de la calligraphie arabe du style kouffien (الخط الكوفي), un style créé dans cette même ville. Le keffieh protège ses porteurs du vent, du soleil et des tempêtes du sable. Il permettait aussi de distinguer les citadins des ruraux. Les stylistes de la mode se sont aussi emparés du keffieh pour permettre à Bernard Arnault, le Français le plus riche, de vendre une fortune un petit morceau de tissu en coton siglé avec les deux lettres LV... A signaler qu'en 2022, Bernard Arnault avait réussi à éclipser l'autre fada, Elon Musk, pour devenir la personne la plus riche au monde... Louis Vuitton, une des nombreuses propriétés de Bernard Arnault, a retiré de la vente un keffieh à 705 dollars (580 euros) après avoir été accusée de « s'être appropriée culturellement le keffieh palestinien. »

Fait de tissu. Il est parfois maintenu en place par un anneau de cordelette appelé agal (عقال). Cet agal à la forme d'un zéro posé sur la tête des (h)émirs des monarchies du Golfe. Ce qui fait dire à beaucoup de Marocains : « sabou azziro ou 7atoh 3al rass » qu'on peut traduire par «les mathématiciens arabes se sont décarcassés pour découvrir le « siffre (le zéro en arabe) et donc le système décimal que l'oreille française délicate a compris comme étant les « chiffres » et pour qu'enfin de compte les hémirs des monarchies du Golfe se le posent sur la tête ! » Le terme « keffieh » a des cousins en Europe : l'italien cufia, l'espagnol cofia, le français coiffe et le portugais coifa nés au Moyen Âge, quand les N'ssaras (Nazaréens) commerçaient dans les Sarrasins mahométans. Au cours de la révolution arabe de 1936-1939 menée contre la présence anglaise en Palestine, le keffieh revêt alors une importance capitale pour les Palestiniens. En effet, les révolutionnaires portaient alors le keffieh, qui



Un keffieh LV que Louis Vuitton vend 6304 dirhams... A Khouribga, on aurait crié à l'arnaque : « Ybi3ou ziff bi kthar men noss malliounne, how ! Cheffara had nass ! »

leur servait à se protéger le visage et à ne pas être reconnu par les Britanniques. Mais cela les rendait bien évidemment plus repérables dans les villes et les arrestations se multipliaient, les porteurs du keffieh étant considérés comme des opposants. C'est alors que toute la population fut appelée à porter le keffieh. Les citadins aban-

donnèrent le tarbouche (signe turc de distinction sociale) pour porter le keffieh, qui était une coiffe paysanne. Mais le keffieh fut surtout popularisé par Yasser Arafat dans les années 1960 lorsqu'il se fit remarquer comme leader de l'OLP (organisation de la libération de la Palestine). Le keffieh reste le plus important symbole des militants palestiniens.

Dès les années 1980, le keffieh fut adopté en Europe par les militants de mouvements anarchistes. Le keffieh est devenu également un objet de mode à la fin de la décennie 2000, prenant des couleurs n'ayant pas de lien avec le keffieh originel (bleu, rose, vert, jaune), apparaissant même dans des défilés de grands créateurs de mode parisiens. Pour les Palestiniens, sa couleur indique la faction à laquelle appartient le porteur : le keffieh vert et blanc est le symbole du Hamas, le keffieh noir et blanc est le symbole du Fatah, le keffieh rouge et blanc est le symbole du FPLP. Son port reste bien souvent assimilé à un soutien à la cause palestinienne. ▶ (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Côté **BASSE-COUR**



Fitur 2024 L'ONMT se distingue

Participation distinguée de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) au salon international du tourisme de Madrid (Fitur) qui s'est déroulé du 24 au 28 janvier. L'office a décroché le prix du « Meilleur stand » lors de l'édition 2024 de ce grand rendez-vous mondial du tourisme.

En marge de ce salon, l'établissement dirigé par le très dynamique Adil El Fakir a signé deux partenariats, le premier avec la confédération espagnole des agences de voyages (CEAV), tandis que le deuxième a été conclu avec l'association



Adil El Fakir et Victor Moreno.

portugaise des agences de voyages et de tourisme (APAVT).

L'objectif étant de faire de l'année 2024, l'année du Maroc auprès des deux institutions avec un plan d'action annuel conçu pour toucher plus de 5 000 membres de chaque confédération dans l'ensemble des territoires espagnols et portugais, explique un communiqué de l'ONMT. A cette occasion, le groupe portugais GEA a remis à M. El Fakir le trophée de la « Meilleure Destination Internationale » pour le marché portugais, conclut le communiqué. ▀

Libération du domaine maritime à coups de pelleteuses

C'EST POUR DÉGAGER DE LA PLACE AUX BAGNEURS OU AUX USINES DE DESSALEMENT ?



Centrale électrique de Laayoune

La décarbonation en marche



Un projet à haute valeur ajoutée.

La branche Gas Power de GE Vernova (NYSE : GE), l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE), l'opérateur public chargé de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique au Maroc, et Nareva, société marocaine spécialisée dans le développement et l'exploitation de projets indépendants de production d'électricité, ont annoncé le 30 janvier la signature d'un mémorandum d'entente. Celui-ci porte sur leur collaboration dans la réalisation d'une étude de faisabilité visant à développer des solutions communes pour décarboner la centrale électrique de Laayoune de l'ONEE, alimentée par trois turbines à gaz GE Vernova à haute performance de type 6B. La centrale serait ainsi la première en Afrique à tourner avec de l'hydrogène vert pour alimenter ces turbines à gaz. Ce projet commun s'inscrit dans le cadre de la transition énergétique nationale vers un système à faibles émissions de carbone, en particulier dans le secteur de la production d'électricité. Le Maroc ambitionne de porter la production d'électricité renouvelable de 40% à 52% d'ici 2030. Ce qui lui permettra de réduire sa dépendance aux énergies fossiles et diminuer son empreinte carbone.

« Le Maroc renforce son positionnement parmi les leaders mondiaux de l'énergie durable, avec d'ambitieux projets énergétiques à faible émission de carbone. La puissance installée actuelle de sources renouvelables est de 4672 MW. Quant aux projets en cours de développement ou de construction dans tout le pays, ils totalisent une puissance installée de 5065 MW » a indiqué le directeur général de l'ONEE, M. Abderrahim El Hafidi. « NAREVA s'appuiera sur son leadership dans le domaine des énergies renouvelables pour continuer à contribuer activement à l'avancement des objectifs énergétiques nationaux et à la décarbonation compétitive du continent » a déclaré pour sa part Aymane Taud, PDG de Nareva. ▀

Tourisme L'ISITT à l'honneur au Dubaï



Une distinction méritée.

Ayant récemment pris part à Dubaï à la compétition internationale (MEA FUTUR LEADERS CHALLENGE) qui a connu la participation d'une vingtaine de grandes écoles représentant différents pays, les étudiants de l'Institut international de tourisme de Tanger (ISITT) ont encore une fois fait sensation en s'imposant. Le jeune Yahya AZZA (ISITT) a décroché le trophée individuel "the JJ Human connection Award" et de son équipe qui a remporté la compétition.

Cette distinction est venue récompenser également la qualité de l'encadrement assurée par Mme Zaghli et l'accompagnement efficace du directeur de l'ISITT le passionné Adnane Afquir. ▀



Le Maigret du CANARD



Démolition des constructions balnéaires illégales

Les autorités montent au front de mer

Résidents et commerçants ont pris l'habitude depuis longtemps d'exploiter nombre de sites de la bande littorale, avec la complicité des élus communaux qui monnayent tout ce qui génère de l'argent facile dans une opacité totale.

LAILA LAMRANI

Ce mois de janvier a été inscrit pour le Maroc atlantique et méditerranéen sous le signe des démolitions. Cafés, restaurants, maisons, petites auberges, écoles de surf et autres kiosques... Tout passe et fracasse sous les godets impitoyables des pelleteuses dont le bruit couvre les protestations des occupants.

Il s'agit d'une série d'opérations bulldozer encadrées sur le terrain par les représentants des autorités locales, des élus et la force publique. Ils ont reçu pour ordre de libérer le domaine maritime occupé illégalement par diverses constructions implantées notamment sur le littoral de nombre de sites relevant de deux grandes régions : Souss-Massa et Casablanca-Settat. Deux régions qui ont changé récemment de Wali, Saaid Amzazi pour la première et Mohamed Mhidia pour la seconde. Si le démantèlement des habitations anarchiques autour du Mausolée Sidi Abderrahmane à Aïn Diab n'a pas suscité d'émoi particulier dans l'opinion où elle a même été saluée, tel n'a pas été le cas pour le restant des localités visées : la plage d'Imsouane située à 70 km au nord d'Agadir, le petit village de pêcheurs de Tifnit, juché sur une pointe rocheuse à 45 km au Sud d'Agadir en allant vers Tiznit et Dahomey Plage à proximité de Bouznika, accessible à seulement 40 minutes de Rabat et de Casablanca. Les maisons en front de mer de Imsouane et de Dahomey, ainsi que les échoppes et les clubs de surf du rivage, ont été transformés en tas de gravats. Le ciblage de ces endroits à vocation touristique a eu un retentissement médiatique énorme aussi bien dans la presse locale que les médias étrangers. Paradis pour surfeurs de renommée internationale, prisé notamment par les touristes hexagonaux, Imsouane a eu droit à des articles dans la presse française. Après des consignes orales des autorités locales, il y a une semaine, une mise en demeure de quarante-huit heures a été lancée aux occupants pour vider les lieux.

Ces derniers sont à la fois scandalisés et choqués. Qui par la disparition brutale de sa demeure, qui de son gagne-pain. Certains ont dénoncé le caractère brusque et hâtif de la démarche des responsables, essentiellement dans dans la province de Chtouka-Aït Baha dans le Souss (Sidi Ifni, Sidi Taoual, Sidi Ouassay, Sidi R'bat, Douira). Il fallait sans doute donner plus de temps aux concernés et offrir une alternative viable à ceux qui ont perdu brutalement leur source de revenu.

Le fait que l'Etat a le droit de reprendre son patrimoine littoral injustement investi n'est pas incompatible avec une démarche socialement responsable. Que vont devenir en effet les centaines de pêcheurs de Tifnit et les milliers de petits commerçants qui vivent du tourisme balnéaire? Ils iront certainement, faute d'activité de substitution, partir grossir la cohorte des chômeurs et des délinquants.

Face aux doléances des uns et les griefs des autres qui sont compréhensibles, les autorités invoquent l'occupation illégale du domaine maritime et que l'Etat a le droit de récupérer à tout moment. Or, résidents et commerçants ont pris l'habitude depuis longtemps d'exploiter nombre de sites de la bande littorale, avec la complicité des élus communaux qui monnayent tout ce qui génère de l'argent facile dans une opacité totale. Quid de ceux qui se sont enrichis de ce business illégal? Dans un Etat de droit, ils doivent rendre des comptes en répondant de leurs actes devant la justice. Mais à quoi riment cette offensive contre ces espaces halieutiques et balnéaires sur l'Atlantique? Est-ce pour dégager de la place, comme le pensent certaines victimes, à de nouveaux projets touristiques modernes répondant à un cahier de charges précis que les autorités ont lancé leurs bulldozers contre les anciennes constructions? Il convient plutôt de s'interroger sur le timing de cette campagne d'envergure qui n'est certainement pas fortuit, ayant visiblement un lien avec la Coupe du monde 2030 que le Maroc co-organise avec l'Espagne et le Portugal. Le pays, qui en a longtemps rêvé, n'a pas d'horizon aussi important que celui-là et qui nécessite une mise à niveau en profondeur dans le domaine des infrastructures mais aussi une restructuration du littoral qui, force est de le reconnaître, s'est développé souvent dans une grande anarchie alimentée par la spéculation foncière et la prédation immobilière. Il faut donc se donner les moyens nécessaires, en termes d'augmentation de la capacité litigieuse et d'attractivité des territoires, pour accueillir de bonnes conditions 26 millions de touristes en 2023, selon les prévisions de la ministre de tutelle.

Est-ce la fin d'un laxisme ravageur et de la pagaille alimentée par les passe-droits sur le littoral national? On voudrait bien croire que les pouvoirs publics ont décidé une fois pour toutes de mettre de l'ordre dans le patrimoine maritime national. Or cette richesse exceptionnelle est victime depuis des lustres d'une prédation à grande échelle sur fond de bétonnage qui a produit au fil des ans un tissu de constructions sauvages et hideuses.

À force de laxisme et de complicités souvent sonnantes et réverbérantes, toutes les zones sont devenues pratiquement



Une opération impopulaire qui a suscité bien des critiques...

constructibles! Circulez, il n'y a plus rien à protéger! Quid de la loi littorale censée préserver et contribuer à valoriser les sites naturels en front de mer par un encadrement des activités de loisirs liées au balnéaire? Elle sert visiblement juste à alourdir l'arsenal juridique du pays. Les pouvoirs publics et les élus laissent faire au grand profit des prédateurs de l'immobilier qui parviennent à leurs fins en faisant construire des complexes résidentiels sous forme de villas sans s'embarrasser d'aucune considération qu'elle soit écologique, touristique, urbanistique ou esthétique.

Anarchie lucrative

L'essentiel c'est qu'ils s'enrichissent au détriment de l'environnement et de la collectivité en vendant au prix fort leurs projets aux inconditionnels de «la vue sur mer» ou d'escapades «pieds dans l'eau». Sans que ce bétonnage, qui s'insère très rarement dans le paysage, ne génère la moindre dynamique économique en faveur des habitants de la région qui souvent se plaignent de ce coulage de béton qui leur gâche la vue et la vie.

La seule valeur ajoutée générée est celle qui profite aux promoteurs eux-mêmes qui, une fois leurs masures écoulées, s'en vont chercher un autre «coin de paradis» maritime à défigurer, qu'ils vanteront ensuite à coups de réclames dans les médias. Au rythme où vont les pelleteuses et les appétits des rapaces, il ne restera plus de zone vierge tout au long des belles côtes marocaines qui s'étirent sur plus de 3 400 km. L'effet aubaine n'est pas près de s'arrêter tant que les communes, concernées en premier lieu par la protection de leur

domaine littoral, n'agissent pas dans le sens d'un développement cohérent de ses espaces en élaborant des schémas de mise en valeur de la mer (SMVM).

Dans beaucoup d'endroits magnifiques comme à Sidi Rahal et à Dar Bouazza, pour ne citer que la région casablancaise, c'est l'anarchie qui domine avec des constructions moches qui jaillissent de terre dépourvues des attributs d'un programme touristique digne de ce nom. Mais les seigneurs de la pierre, attirés par l'appât du gain, profitent des mesures incitatives accordées au tourisme national et de l'incurie du personnel communal pour se lancer en toute impunité dans un immobilier pur et dur préjudiciable au patrimoine maritime. Infractions en tout genre, atteinte aux droits des riverains, menace sur les équilibres biologiques..., les scandales sur ce front sont légion.

Mais les pouvoirs publics, à commencer par le ministère de l'Environnement, ne font rien pour protéger le littoral contre la mercantilisation sauvage et les faux développeurs-aménageurs qui ont poussé comme des champignons tout au long des villes littorales. Pour un pays qui se veut en pointe en matière de protection de l'environnement, les massacres en front de mer doivent interpellier les responsables et réveiller leur conscience endormie. Le littoral appartient à tous les Marocains. Aux autorités d'agir pour le préserver de la rapacité foncière et immobilière. Avec l'objectif d'en faire, conformément à la réglementation en vigueur, un levier de développement économique et touristique au bénéfice des visiteurs locaux et étrangers. Pour y arriver, il faut juste veiller à l'application de la loi et son respect par tous. ▀

Fitch confirme la notation « BB » avec perspective stable pour CIH BANK

CIH BANK a vu sa notation confirmée par Fitch qui lui a renouvelé, ce Lundi 29 Janvier 2024, la note long terme (IDR) en devises étrangères et locales à « BB » avec perspective stable traduisant ainsi la constance des fondamentaux de CIH BANK.

L'agence FITCH Rating a aussi confirmé et maintenu les notations nationales à « F1+ » pour le court terme et à « AA- » pour le long terme avec perspective stable.

CIH BANK a entrepris depuis quelques années, une stratégie de diversification de ses emplois vers le financement de l'entreprise s'inscrivant dans l'accompagnement de la croissance de l'économie nationale et dans ses grands chantiers structurants. Cette stratégie a permis à la banque de développer ses revenus de façon diversifiée tout en adoptant une politique de provisionnement prudente.



Le Maigret du CANARD



Wana fait condamner Maroc Telecom sur le dossier de l'ADSL

Une lourde sanction financière

JAMIL MANAR

Il a été porté à la connaissance de Maroc Telecom que le Tribunal de Commerce de Rabat a rendu le 29 janvier 2024, un jugement ordonnant à Maroc Telecom d'indemniser Wana Corporate d'un montant de 6 368 371 743 dirhams au titre de dommages et intérêts pour des pratiques anticoncurrentielles », nous apprend un communiqué diffusé mardi 30 janvier 2024 par le leader national des télécoms.

La condamnation de Maroc Telecom à cette très lourde amende a trait au sempiternel dossier conflictuel du partage de la boucle locale en cuivre. Le réseau cuivre désigne l'ensemble des câbles en cuivre installés sur le territoire national, relie les foyers et permettent l'accès aux services de téléphonie fixe et d'Internet en ADSL. S'estimant lésé par Maroc Telecom qui est le propriétaire de ce réseau au Maroc, Inwi lui a réclamé au titre du préjudice supposé subi quelque 6,8 milliards de DH dans le cadre d'une procédure judiciaire initiée en en 2021 ! Une somme

colossale qui correspond à environ 20% du chiffre d'affaires et un peu plus du résultat annuel de la deuxième capitalisation boursière du Maroc. Certains observateurs s'interrogent en privé sur le sens de ce jugement qui a fait dévisser l'action Maroc Telecom en bourse.

A rappeler que l'opérateur a déjà payé une amende correspondant à 10% de son chiffre d'affaires, soit la somme de 3,3 milliards de DH, versée au Trésor public pour « abus de position dominante » sur le même dossier de dégroupage de la boucle locale suite à sa condamnation en février 2020 par l'ANRT. Jouant le rôle du gendarme du secteur, cette agence est alors dirigée alors Azzedine El Mountassir Billah, qui devient en septembre 2020 président de Wana Corporate.

Ce n'est pas fini. Maroc Telecom subit une autre sanction financière en juin 2022 d'un montant de 2,4 milliards de DH pour « pratiques discriminatoires contre les concurrents ».

Wana Corporate, propriétaire de l'opérateur Inwi, dont les résultats ne font l'objet d'aucune communication, il accuse Maroc Telecom de pratiques anticoncurrentielles sur le dossier censé



Maroc Telecom a fait appel de sa condamnation...

être clos en relation avec l'ADSL (Internet fixe), une technologie ringardisée depuis plusieurs années par la fibre optique et la 5G en devenir. Contrairement à Maroc Telecom et Orange qui

proposent depuis longtemps des offres de fibre optique à leurs clients, Inwi continue à s'accrocher à l'ADSL qui a disparu commercialement dans beaucoup de pays. ▀

Simulation ONU modèle (MUN)

Les lycéens de ANISSE International School représentent le Maroc à Boston

Pour la quatrième fois consécutive, le Maroc est représenté par les lycéens de ANISSE International School -Délégation Aïn Sebaa Casablanca-à la conférence « Harvard Model United Nations - 71ème édition » organisée par la Harvard University à Boston du 25 janvier au 28 janvier 2024.

Harvard Model United Nations (MUN) est une simulation des relations diplomatiques internationales, qui regroupe cette année, à Boston, plus de 4.000 jeunes issus de lycées sélectionnés dans le monde entier. Objectif : assumer les rôles de dirigeants et décideurs mondiaux et simuler le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies. Un exercice qui permet d'initier aussi les jeunes participants à la citoyenneté mondiale.



Les dirigeants de demain...

La conférence HMUN 2024 se tient dans un contexte marqué par deux faits majeurs. Le premier a trait à l'impuissance de la diplomatie mondiale à protéger les civils et les populations vulnérables, à différents endroits de la planète, notamment à Gaza en Palestine soumise aux bombardements sauvages de l'aviation israélienne. Quant au second phénomène tout aussi préoccupant, il est en relation avec le réchauffement climatique qui s'est traduit par une hausse sans précédent des températures. La délégation marocaine représentée par les lycéens ANISSE International School s'est intéressée - dans le cadre de la diplomatie parallèle - au modèle marocain de vivre ensemble et sa capacité à apporter paix, coexistence et stabilité au monde. ▀



Contribution



Lien social L'OMS met les projecteurs sur l'isolement social dans le monde et le modèle royal dans le domaine social

L'isolement social et la solitude, une pandémie en marche (un adulte sur quatre) avec des conséquences dramatiques sur la santé des personnes et de la santé publique en termes de morbidité et de mortalité (un risque rehaussé de 30% du risque de décès prématuré). En choisissant le Maroc, en la personne du ministre de la Santé et de la Protection sociale, pour présider la commission sur le lien social, l'OMS lance deux messages en un. Elle met en avant l'épidémie de l'isolement social et de la solitude dans le monde, tout en met-

objectif, quantitatif mesurable) et la solitude (un paramètre subjectif, qualitatif) sont des facteurs de risque pour la santé mentale et physique au même degré, sinon plus, que l'hypercholestérolémie, le diabète, l'obésité, la pollution de l'air ou même le tabagisme. L'isolement social et la solitude sont liés à un risque de 30% de mortalité prématurée. Un faible support social multiplie par deux le risque d'événements cardiovasculaires et d'AVC par trois le risque de problèmes cardiovasculaires et de mortalité en post infarctus du myocarde, et ce, indépendamment de tous les autres facteurs de risque. À l'opposé, les liens sociaux, qui constituent des tampons lors des périodes difficiles, font bénéficier d'une réduction de 50% le risque de mortalité prématurée, un impact positif comparable à l'abandon du tabagisme. Les effets de la solitude équivalent à quinze cigarettes grillées par jour, dépassant même les méfaits de l'obésité et de la consommation régulière d'alcool.

dont 51 % des plus de 15 ans. Les jeunes adultes seraient les plus concernés : 27 % des 19-29 ans qui déclarent se sentir "très" ou "assez seuls", contre 17% pour les plus de 65 ans.

Alors que la majorité des personnes âgées de 45 ans et plus ne se sentent pas du tout seules, seulement moins de la moitié des moins de 45 ans expriment la même chose.

La vision royale à l'honneur

L'OMS qui a mis en place une commission sur le lien social pour étudier ce sujet, a confié la présidence au Maroc. L'OMS a mis donc en avant ce fléau social avec ses conséquences drama-

tiques sur la santé des individus et de la santé publique, tout en mettant en avant les efforts du Maroc, sous la vision de sociale de son Roi, dans la justice sociale. La cohésion et la solidarité sociales sont des piliers de cette justice. La généralisation de la protection sociale, la généralisation de l'assurance maladie, la couverture universelle de santé, allocations familiales, droits des femmes, nouvelles technologies de communication et autres éléments qui contribuent à vaincre l'isolement social et à renforcer le lien social. ▀

* Médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé.



Dr Tayeb Hamdi *

tant en lumière le modèle marocain et l'importance des efforts du Maroc, déployés sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le cadre des chantiers royaux dans le domaine de la justice et de la cohésion sociales.

Isolement social et solitude : des conséquences ravageuses sur la santé physique et mentale

Les études montrent de plus en plus que l'isolement social (un paramètre

Une pandémie en marche : tous les pays, tous les âges

Contrairement à plusieurs fausses idées, l'isolement social et la solitude ne concernent pas uniquement les personnes âgées dans les pays occidentaux, mais constituent une réelle pandémie qui touche tous les âges dans tous les pays. Selon une récente étude portant sur 142 pays, un quart des personnes se sentent seules,



Chic
optique

L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS CHATOUILLER LES YEUX

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER.
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angie Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma



Le Maigret du CANARD



Les Lions de l'Atlas quittent la CAN dès les 1/8 de finale

Un petit tour et puis filent... à domicile

*Les Marocains se sont réveillés avec la gueule de bois après la défaite amère des Lions de l'Atlas dès les huitièmes de finale mardi 30 janvier face aux Bafana Bafana de l'Afrique du Sud (2-0) qui ont exploité les faiblesses de leurs adversaires .
Mais est-ce vraiment surprenant?*

AHMED ZOUBAÏR

Dans un scénario cruel mais prévisible, le Maroc quitte pour la énième fois la Coupe d'Afrique des nations par la petite porte. A la grande déception du public qui a cru que son équipe pouvait cette fois-ci aller loin dans la compétition. Par la seule magie de son épopée du mondial qatari de 2022 où elle était la première équipe africaine et arabe à arriver au stade des demies-finales. Belle illusion sur toute la ligne. En trébuchant contre l'Afrique du sud, le Onze national a échoué à confirmer ce statut très enviable, en montrant par la même occasion que sa performance historique n'était peut-être qu'une petite parenthèse glorieuse. Retour sur terre après que les supporters ont vécu sur un petit nuage. Réveil brutal et douloureux. La réalité footballistique nationale a vite repris ses droits. Quelques petits tours et puis s'en vont. Ainsi font, font, font, les Lions de

l'Atlas que certains médias trop complaisants ont trop célébrés et survendus. Un pas en avant et deux en arrière puisque les coéquipiers de Achraf Hakimi ont fait moins bien que lors de la CAN 2021 qu'ils ont quittée en quarts de finale suite à leur défaite face à l'Egypte (2-1). Comme d'habitude, le talon d'Achille des Lions de l'Atlas c'est l'absence d'une ligne offensive capable de marquer des buts et faire la différence. Ce manque flagrant d'efficacité devant le gardien de but adverse sur de belles occasions qu'un professionnel ne doit pas louper est inacceptable. Certes, on peut se consoler en disant que les Lions de l'Atlas ont joué sans Ziyech et Boufal forfaits pour blessures. Mais le coach Walid Regragui était censé proposer de bons plans de rechange pour pallier la défaillance des meilleurs éléments qui arrive en football. Se posant lui-même en bouc émissaire (une démarche volontaire visant manifestement à couper court aux critiques et même à toute velléité de remise en cause



Une déroute qui fait mal...

salutaire), "Ras l'avocat" a assumé ouvertement la responsabilité de cet échec cuisant qu'il n'est pas du reste le seul à avoir subi. Plusieurs entraîneurs avant lui, les Vahid, Renard, Gerets et autres Taoussi, l'ont vécu sur le terrain africain. Or la panne est ailleurs. Certainement pas au niveau du conducteur (coach). Mais dans la machine à fabriquer des talents locaux.

Échecs à répétition

On a tout essayé mais en vain. Le recours aux sélectionneurs étrangers incriminés à la première déroute et que les responsables s'empressent de changer sans que la performance escomptée ne soit au rendez-vous. On s'est félicité que le Maroc ait enfin trouvé son coach prodige, un don du ciel, qui plus est un Marocain, dont la technicité est reconnue. Mais c'est le même scénario-catastrophe qui se répète. L'équipe nationale se fait battre de manière prématurée et file fissa... à domicile. Sauf à vouloir faire preuve de cécité, le problème réel du foot national est clair: les choix problématiques de ses dirigeants qui refusent obstinément à apprendre de leurs erreurs récurrentes en continuant à se bercer d'illusions et à vendre de faux

espoirs au public. Si le football national essuie les échecs à répétition depuis plusieurs décennies malgré la mobilisation de moyens financiers considérables c'est parce que ses patrons s'inscrivent avec entêtement dans une démarche de facilité. Celle de faire exclusivement appel au «prêt-à-jouer» incarné par les joueurs marocains de l'étranger (JME) pour former l'équipe nationale sous prétexte qu'ils évoluent dans des grands clubs européens. Ce choix de la facilité est un raccourci qui dispense d'investir sur les joueurs du cru, issus du championnat national qu'il faut rendre attrayant et performant en les formant d'abord et en leur faisant confiance ensuite.

C'est à ce prix que la spirale de l'échec sera sans doute interrompue et le Maroc pourra dès lors remporter le sacre qui lui file à chaque fois entre les pieds depuis 1976. La coupe d'Afrique se gagne avec une ossature formée de joueurs locaux qui ont l'habitude de jouer en Afrique. La preuve par l'Afrique du Sud dont la sélection est composée à 90% de joueurs locaux émanant principalement du club Mamelodi Sundowns (propriété du président de la CAF Patrice Motsepe) et que les principaux clubs marocains, notam-





Le Maigret **du CANARD**



ment le WAC, le Raja, les FAR, connaissent trop bien pour les pratiquer souvent lors des tournois africains dont ils ont remporté de nombreuses éditions. Il est grand temps de changer de braquet et d'arrêter de se tirer bêtement des balles dans le pied et de travailler dans la durée en persévérant en vue de rebâtir des Lions de l'Atlas qui rugissent, font honneur au pays et ne démoralisent pas le peuple au fil des CAN qui se ressemblent pour le Onze national. Sous le président de la FRMF Fouzi Lekjaa, le Maroc du football a investi beaucoup dans l'infrastructure et la promotion du sport-roi. Mais le travail de fond reste toujours à faire. La mise en place d'une stratégie footballistique gagnante, qui produit de l'exploit, génère des titres et entraîne la liesse populaire. Cette stratégie ne peut s'appuyer et réussir que sur les bases d'un championnat de qualité alimenté par des talents qu'il faudra dénicher, motiver et encadrer selon les normes du professionnalisme requises. Comment expliquer que plusieurs fédérations africaines de football arrivent à monter des équipes performantes qui réalisent d'excellents résultats avec des moyens financiers beaucoup moins importants que ceux mobilisés par le Maroc. Le

temps d'une mise à plat est venu, sauf à vouloir continuer sur la politique de l'autruche en persistant dans cette culture de l'échec démoralisante. Maintenant que le Onze national a été éliminé, il ne reste plus aux Marocains qu'à vibrer pour certaines équipes africaines toujours en lice qui ont développé à l'occasion de cette CAN un jeu de haute facture avec la technicité et le rythme qu'il faut alors qu'elles n'avaient pas jusqu'à un passé récent droit de cité dans la sphère footballistique continentale. Cette évolution remarquable montre en creux l'étendue du surplace du football national et, c'est connu, celui qui n'avance pas recule. Par rapport aux autres qui, eux, progressent... A chaque fois que l'on croit tenir la sélection idoine, celle qui ne se contente pas seulement de mouiller le maillot mais qui est également capable de décrocher le sacre, tout s'effondre comme un château de cartes. Retour à la case départ ou nulle part pour cause justement d'absence des fondations d'un football solide, compétitif et capable de décrocher le sacre. Résultat: le Maroc n'a remporté le titre africain qu'une seule fois de son histoire et n'a réussi à jouer que deux fois la finale. Est-ce normal pour un

pays qui se targue d'être une grande nation footballistique ? Cette prestation catastrophique lors du match contre l'Afrique du Sud est-elle digne d'une équipe jouissant d'un excellent classement FIFA? Ce bilan désespérément chétif n'a rien à voir ni avec le hasard ni avec un acharnement du sort. C'est le produit d'un mélange d'improvisation, d'absence d'exigence et de reddition

des comptes. Le jour où les responsables mettront définitivement les pratiques contre-productives au banc de touche pour entreprendre la construction d'une base footballistique sérieuse à partir du potentiel local, le Maroc du ballon rond cassera à coup sûr la spirale infernale de la défaite avec laquelle il s'est lié d'une longue amitié. Au revoir et à la prochaine déception ?

Le public abattu après l'élimination des Lions de l'Atlas...

RESSAISIS-TQI, CE N'EST QUE NOTRE ÉNIÈME DÉFAITE !



1^{ÈRE} APPLICATION SPORT & DÉCOUVERTE AU MAROC
10 NOUVEAUX CIRCUITS SPORTIFS INTERACTIFS



FAIRE GAGNER LE SPORT



TOUS LES MARDIS ET JEUDIS
À PARTIR DE 19H50



Le Maigret du CANARD



Le ministère de l'emploi organise l'export de la main d'œuvre qualifiée vers l'Allemagne

Le Mora nouveau est arrivé...

Avec le sourire en prime, le ministre de l'Emploi Younes Sekkouri a officialisé à Rabat avec son homologue allemande une opération de livraison de jeunes Marocains en mal d'embauche dans leur pays.

LAILA LAMRANI

L'Allemagne est confrontée, depuis des années, à un mal chronique : la pénurie de main-d'œuvre provoquée par le vieillissement de sa population. La crise est d'autant plus sérieuse qu'elle touche des secteurs clés, comme l'industrie, la santé, l'hôtellerie-restauration, la construction ou les métiers manuels. Cette situation s'est aggravée, comme dans de nombreux pays occidentaux, depuis la pandémie du covid alors que les besoins en recrutement dans le pays battent des records.

Pour résoudre cette crise, le gouvernement allemand a décidé d'assouplir sa politique de visa pour attirer la main-d'œuvre étrangère. La coalition, menée par les sociaux-démocrates, Verts et libéraux, a adopté un système à points inspiré du modèle canadien et va faciliter sa politique de naturalisation de ses travailleurs non-européens. C'est dans ce cadre que s'inscrit la rencontre jeudi 25 janvier à Rabat entre le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri et la ministre de la Coopération économique et du Développement de la République Fédérale d'Allemagne, Svenja Schulze. Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de cette rencontre, M. Sekkouri a indiqué que les échanges ont porté sur la mobilisation des écosystèmes des deux pays, pour une coopération efficace et pragmatique, encouragée par une conjoncture favorable qui se prête idéalement à un partenariat fructueux.

Mettant en avant le potentiel de la main-d'œuvre jeune et qualifiée du Maroc, le ministre marocain a souligné l'importance de promouvoir une mobilité internationale constructive, permettant aux individus d'enrichir leurs expériences à l'étranger et, si besoin, de revenir dans leur pays pour y construire leur avenir.



Younes Sekkouri avec la ministre allemande de la Coopération économique, Svenja Schulze à Rabat.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de cette rencontre, M. Sekkouri a indiqué que les échanges ont porté sur la mobilisation des écosystèmes des deux pays, pour une coopération efficace et pragmatique, encouragée par une conjoncture favorable qui se prête idéalement à un partenariat fructueux. Mettant en avant le potentiel de la main-d'œuvre jeune et qualifiée du Maroc, le ministre a relevé l'importance de promouvoir une mobilité internationale constructive, permettant aux individus d'enrichir leurs expériences à l'étranger et, si désiré, de revenir dans leur pays pour y construire leur avenir.

Pour sa part, Mme Schulze a fait savoir que cette collaboration vise la création d'une relation gagnant-gagnant, mentionnant l'intérêt de l'Allemagne à attirer des travailleurs hautement motivés et qualifiés pour soutenir son économie et précisant que cette collaboration se concentre en particulier dans les domaines de la santé, de l'électricité, ainsi que de l'hôtellerie et de la restauration.

Tout en se félicitant de cette collaboration bilatérale, conçue selon elle pour promouvoir la mobilité internationale et contrecarrer l'immigration irrégulière, la ministre allemande a mis l'accent sur l'objectif de valoriser le capital humain en prévenant la fuite des cerveaux, permettant non seulement la migration ordonnée de ressortissants marocains vers l'Europe et l'Allemagne, mais aussi leur retour dans leur pays d'origine, où ils

peuvent contribuer activement au développement de leur pays. Mme Schulze a également fait savoir que cette collaboration vise la création d'une relation gagnant-gagnant, qui permet à l'Allemagne d'attirer des travailleurs hautement motivés et qualifiés pour soutenir son économie, tout ajoutant que cette collaboration se concentre en particulier dans les domaines de la santé, de l'électricité, ainsi que de l'hôtellerie et de la restauration.

Parallèle

Dans ce sens, ont été mis en place des Espaces d'information maroco-européen pour l'appui à la mobilité et l'insertion professionnelle (EIMEA) en collaboration avec l'Union européenne et l'ANAPEC. Ces espaces servent de points de contact pour les personnes intéressées par le travail et la formation en Allemagne et en Europe et offrant des conseils personnalisés et des opportunités de formation linguistique et professionnelle. Ces EIMEA rappellent les fameux bureaux ou agence de placement chargés de recueillir les demandes d'emplois des candidats au travail avec Svenja Schulze dans le rôle du fameux Félix Mora. Cet ancien militaire français officiant dans la garnison de Goulimine s'est converti après l'indépendance du Maroc en «sergent- recruteur attiré » de la France des « trente glorieuses ». M. Mora était chargé d'engager pour le compte des Charbonnages de France exploitant les

Houillères du Nord-Pas-de-Calais et de Lorraine les hommes les plus forts et les plus résistants. Corvéables et taillables à merci pour des salaires dérisoires. Félix Mora parcourait les douars du sud du Maroc berbère pour dénicher les meilleurs éléments qui correspondent aux critères requis. Après examen de leurs aptitudes physiques, les candidats retenus sont cachetés sur le torse en vert, tandis que les recalés recevaient un tampon rouge indélébile. Sur près d'un million de candidats, environ 78 000 mineurs ont été recrutés de cette façon. Il est tentant de faire le parallèle entre la période du Français Félix Mora et l'époque actuelle de l'Allemande Svenja Schulze. Ce qui est appelé pudiquement la mobilité internationale par le ministre Younes Sekkouri n'est au fond qu'une opération d'exportation de son capital humain que l'économie nationale n'est pas assez dynamique et innovante pour l'absorber. En cause, un taux de croissance faible dû principalement à la nature de la structure économique, l'insuffisance de l'investissement productif national et une série de freins à l'embauche. Alors qu'ils sont de plus en plus qualifiés car mieux formés, les jeunes marocains languissent souvent dans le chômage. Un grand paradoxe relevé par le Haut-commissariat au plan (HCP) dans une note d'août 2023. Résultat : ce sont des pays comme l'Allemagne connu pour le dynamisme et la compétitivité de leur économie qui viennent recruter au Maroc dans le cadre d'une émigration choisie cette main d'œuvre marocaine techniquement au point mais en mal d'embauche dans son propre pays! Quant à l'opération retour des bataillons qui partent, elle est généralement incertaine, l'expérience ayant montré que les partants préfèrent faire leur vie dans le pays d'accueil. Entre la fuite des cerveaux qui fait saigner nombre de secteurs comme la médecine et l'informatique et les migrants qualifiés qui partent avec l'autorisation du gouvernement, les décideurs sont-ils à ce point résignés devant manque d'attractivité du royaume pour ses propres compétences? Jouer les sergents recruteurs à la manière de Félix Mora pour les pays développés tient-il aujourd'hui de politique de développement pour le gouvernement ? Les transferts d'argent des MRE dont les responsables se félicitent de la croissance continue seraient-ils plus précieux que la valorisation et la rétention des talents nationaux ? Il faudrait que M. Sekkouri nous explique en quoi cette hémorragie de compétences encouragée par les autorités gouvernementales est compatible avec l'ambition de développement portée par ailleurs par la nation. ▀



Le Maigret du CANARD



Filière aquacole résiliente, inclusive et créatrice de valeur

Le pari de l'Agence nationale des eaux et forêts

Le Comité de la pêche dans les eaux continentales a tenu sa session ordinaire, mardi 30 Janvier 2024, sous la présidence du directeur général de l'Agence nationale des eaux et forêts (ANEF), Abderrahim Houmy. Ce comité, qui a un caractère consultatif, s'est réuni pour donner son avis sur les questions relatives à la pêche et à la pisciculture, notamment sur les volets portant sur la mise en valeur piscicole des eaux du domaine public hydraulique et les textes relatifs à la réglementation de la pêche dans les eaux continentales.

Cette session a été marquée par la présentation d'un portefeuille de projets innovants et diversifiés programmés pour la saison 2024/2025 qui s'inscrivent dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du nouveau modèle de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale « 2023/2030 ». Ce modèle de développement, élaboré par l'ANEF en partenariat avec la FAO, vise à mettre en place une filière de pêche et d'aquaculture continentales productive et résiliente. Objectif : garantir la conservation des écosystèmes aquatiques tout en assurant des revenus stables au profit des communautés locales ainsi que la promotion de l'investissement privé et l'entrepreneuriat aquacole. Par ailleurs, le comité a examiné, au cours de cette session, le bilan des réalisations de la saison écoulée dans le secteur de la pêche et pris connaissance de l'état d'avancement des différents projets portant sur le développement de la filière halieutique et de la pisciculture continentale. Le comité a également adopté à cette occasion une batterie de mesures d'ordre réglementaire pour la saison de pêche 2024/2025, notamment les dates d'ouverture et de fermeture des périodes de pêche pour les différents types d'espèces piscicoles.



Le patron de l'ANEF prononçant le discours d'ouverture.

Le directeur général de l'ANEF, Abderrahim Houmy, a présidé, le même jour, un atelier consacré à la présentation du nouveau modèle de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales au Maroc. Cet atelier, animé en marge de la réunion du Comité de la Pêche dans les Eaux Continentales, a connu la présence du représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Maroc et des différents partenaires nationaux et internationaux de l'ANEF. Le modèle de développement qui s'inscrit dans le cadre de la straté-

gie « Forêts du Maroc 2020-2030 », met en avant des approches novatrices et agiles visant à repenser les pratiques actuelles, à faire évoluer les méthodes traditionnelles et à adopter des systèmes de production résilients aux effets des changements climatiques en vue de structurer une filière aquacole durable, créatrice de valeurs et profitable aux populations locales et aux investisseurs privés.

L'ANEF s'inscrit, par cette démarche, dans un cadre de référence stratégique national et international puisque le modèle de développement en question est de

nature à contribuer à la réalisation de plusieurs Objectifs onusiens de Développement Durable (ODD). Il est également en adéquation avec la stratégie mondiale de la FAO dite « transformation bleue » qui vise à promouvoir, gérer, commercialiser et consommer les aliments aquatiques. Cette approche novatrice traduit la volonté de l'ANEF à explorer et à exploiter le potentiel des ressources aquatiques continentales, dans le but de transformer les pratiques existantes, de prescrire des solutions fondées sur la nature, de promouvoir la durabilité et enfin de stimuler le développement socio-économique lié à l'aquaculture et à la pêche continentales.

Projets

Plusieurs projets d'actions rapides ont été présentés lors de cet atelier et qui concernent le développement de l'aquaculture dans les régions désertiques, l'appui aux coopératives de pêche commerciale, le soutien à l'entrepreneuriat social, l'appui des initiatives génératrices de revenus pour les femmes des communautés locales. Ils concernent également le soutien à l'investissement privé lié à l'aquaculture, à l'écotourisme halieutique et à la valorisation des produits piscicoles. Nombre de ces projets sont en phase d'implémentation sur le terrain, avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers de l'ANEF, notamment la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'agence de coopération allemande GIZ, le Fonds Français de l'Environnement Mondial (FFEM), la coopération canadienne à travers la Société Canadienne de Coopération pour le Développement International SOCODEVI. D'autres projets sont en cours de finalisation avec d'autres partenaires techniques et financiers. ▀



Le MIGRATEUR



Loi Immigration

Le Conseil constitutionnel coupe la poire en deux

LAILA LAMRANI

Si la décision des Sages n'a pas trouvé grâce aux yeux de la droite et de l'extrême-droite, elle a été applaudie par un grand nombre d'opposants au texte, de la gauche aux associations et syndicats de gauche.

Bien que largement censurée, la loi immigration a été validée par les Sages jeudi 25 janvier. Emmanuel Macron a dit « prendre acte » de la décision et promulgué la loi depuis New Delhi. « Sur 86 articles, nous en avons censuré 35. Il en reste donc 51 qui peuvent être promulgués par le président de la République », a détaillé vendredi le président du Conseil constitutionnel Laurent Fabius sur France Inter. Sur ces 51 articles, 10 ont été examinés et validés par les Sages et « on n'y reviendra pas », ajoute-t-il. En revanche, « il y en a 41, qui sont promulguables mais qui n'ont pas été examinés ». Mais qui pourraient l'être un jour. Unis contre les étrangers surtout lorsqu'ils sont musulmans, la droite et l'extrême droite sont immédiatement montées au créneau pour dénoncer la décision des Sages, considérée comme « politique » par Eric Ciotti, le président de LR, ou comme un « coup de force » par Jordan Bardella, le président du RN. L'un comme l'autre sont revenus à la charge pour obtenir

une modification de la Constitution et la tenue d'un référendum sur l'immigration. En revanche, la décision des Sages a été acclamée par un grand nombre d'opposants au texte, de la gauche aux associations et syndicats de gauche. Amnesty International a ainsi salué "une victoire", tandis que la CGT a salué "une excellente nouvelle pour notre démocratie et notre République". Gérard Darmanin a également donné libre cours à sa satisfaction. « Le Conseil constitutionnel valide l'intégralité du texte initial du gouvernement : jamais un texte n'a prévu autant de moyens pour expulser les délinquants et autant d'exigences pour l'intégration des étrangers ! Le gouvernement prend acte, comme j'ai pu l'indiquer lors des débats, de la censure de nombreux articles ajoutés au Parlement, pour non-respect de la procédure parlementaire », a-t-il indiqué sur X (ex-Twitter). La disposition relative aux métiers en tension, qui avait cristallisé les débats au début de l'examen de la loi, a été validée par les Sages. Parmi les mesures prévues dans la loi immigration qui ont fait l'objet d'une censure sur le fond car décriées anticonstitutionnelles figurent notamment :

Les quotas migratoires

L'instauration de quotas migratoires annuels, fixés par le Parlement après un débat obligatoire, ce qui fera jurisprudence. « Il ne résulte [...] d'aucune [...] exigence constitutionnelle que le législateur peut imposer au Par-



Le président du Conseil constitutionnel Laurent Fabius.

lement l'organisation d'un débat en séance publique ou la fixation par ce dernier de certains objectifs chiffrés en matière d'immigration», juge le Conseil constitutionnel.

Le resserrement des critères du regroupement familial

Autre disposition rejetée, le tour de vis sur les critères du regroupement familial qui devait porter la durée de résidence requise de 18 à 24 mois. Ce régime particulier d'immigration, encadré par une directive européenne de 2003, permet à un étranger de faire venir son conjoint ou ses enfants en France. Les conditions de ressources nécessaires ne devaient plus être « stables et suffisantes » mais également « régulières », tout en contraignant l'individu à posséder une assurance maladie pour lui et sa famille. Motif du rejet : « adoptée selon une procédure contraire à la Constitution » sans qu'elle de « de lien, même indirect, avec celles de l'article 1er du projet de loi initial ».

La « Caution retour » pour les étudiants étrangers

La loi immigration prévoyait de subordonner la première

délivrance d'une carte de séjour temporaire portant la mention « étudiant », au dépôt d'une caution par les étudiants étrangers : cette « caution retour » visait selon ses auteurs de droite et d'extrême droite à s'assurer que ces derniers quitteraient la France dès l'expiration de leur titre de séjour. Largement critiquée y compris par le président français, cette mesure a été retoquée au motif qu'elle ne présente pas de lien avec le projet de loi initial déposé au sénat.

La fin de l'automatisme du droit du sol pour les enfants d'étrangers nés en France

Une batterie d'articles de la loi immigration visaient à modifier les conditions d'obtention de la nationalité française. Objectif : en finir avec l'automatisme du droit du sol. Ce qui signifie que les enfants nés en France de parents étrangers devaient faire les démarches nécessaires d'obtention de la nationalité française auprès des autorités, et ne la recevaient donc plus automatiquement. Jugés comme des cavaliers législatifs qui peuvent faire l'objet d'un autre projet de loi, les articles relatifs au droit au sol à l'acquisition de la nationalité française ont également été rejetés. ▀

Bamako enterre l'Accord d'Alger Honni soit qui Mali y pense

CHAIMAA EL OMARI

Les relations entre Alger et Bamako se sont dégradées davantage après la décision en date des autorités maliennes d'enterrer l'Accord d'Alger.

Le torchon brûle sérieusement entre le Mali et l'Algérie. Devenues glaciales depuis décembre 2023 lorsque Bamako découvre le jeu trouble d'Alger complotant contre la souveraineté de son grand voisin. Voilà que les autorités maliennes annoncent, jeudi 25 janvier, la « fin avec effet immédiat » de l'accord pour la paix et la

réconciliation d'Alger. Dans un communiqué lu à la télévision d'État par le colonel Abdoulaye Maïga, porte-parole du gouvernement, ce dernier a invoqué « le changement de posture de certains groupes signataires », mais aussi « les actes d'hostilité et d'instrumentalisation de l'accord de la part des autorités algériennes dont le pays est le chef de file de la médiation ». Le gouvernement « constate l'inapplicabilité absolue » de l'Accord d'Alger, « et, par conséquent, annonce sa fin, avec effet immédiat », ajoute le texte. Honni soit qui y Mali y pense. Le colonel Maïga a lu jeudi soir un autre communiqué au ton offensif mettant directement en cause l'Algérie. Le gouvernement « constate

avec une vive préoccupation une multiplication d'actes inamicaux, de cas d'hostilité et d'ingérence dans les affaires intérieures du Mali par les autorités » algériennes, explique-t-il. Le responsable malien fustige aussi « une perception erronée des autorités algériennes qui considèrent le Mali comme leur arrière-cour ou un État paillason, sur fond de mépris et de condescendance ». Parmi différents griefs, la junte reproche à l'Algérie d'héberger des bureaux de représentation de certains groupes signataires de l'Accord de 2015 et devenus « des acteurs terroristes ». Bamako « exige des autorités algériennes de cesser immédiatement leur hostilité ». La décision des autorités maliennes,

qui ne sont plus dupes des agissements hostiles en sous-main de la Sécurité militaire algérienne, a fait réagir le pays de Tebboune. L'Algérie « prend acte de cette décision dont elle tient à relever la gravité particulière pour le Mali lui-même, pour toute la région qui aspire à la paix et à la sécurité, et pour l'ensemble de la communauté internationale qui a mis tout son poids et beaucoup de moyens pour aider le Mali à renouer avec la stabilité par la réconciliation nationale », déplore le ministère algérien des Affaires étrangères dans un communiqué. Avec l'Algérie connue pour sa duplicité, c'est plutôt la paix empoisonnée. ▀

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naïb

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

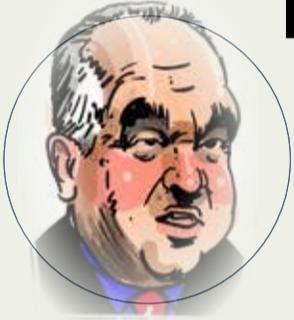


Bec et ONGLES



Député de Al Hoceima et chef du groupe parlementaire de l'Istiqlal à la première Chambre, Nouredine Mediane

J'ai faim du fauteuil et du portefeuille



Député de Al Hoceima et chef du groupe parlementaire de l'Istiqlal à la première Chambre, Nouredine Mediane livre au Canard le fond de sa pensée d'ancien candidat malheureux à la ministrabilité du plus vieux parti du Maroc.

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Vous avez l'air heureux et souriant comme jamais. Une bonne nouvelle du côté du gouvernement ?

Je deviendrai enfin ministre si tout se passe bien. C'est ce qui m'a été confirmé par le chef Nizar Baraka qui m'a assuré que cette fois est la bonne. J'ai trop longtemps attendu mon tour, mais à chaque fois on volait ma place. J'ai trop attendu, je ne peux plus attendre. Surtout que les moins qualifiés pour être ministres le sont devenus.

Mais la patience est une qualité...

Mais pas quand il s'agit d'aller à la soupe. Je commence à avoir trop faim.

Faim d'action ?

Non, faim du fauteuil et du portefeuille et tout l'apparat qui va avec. J'en rêve tous les jours depuis deux décennies au moins.

Le prochain remaniement ministériel est donc pour bientôt ou sera-t-il renvoyé aux calendes grecques ?

Je prie jour et nuit pour que cela se fasse. Ce retard qui n'a pas de sens me rend malade et fait de moi le plus dépité des députés et le dinosaure des candidats malheureux à la ministrabilité.

Si d'aventure, Nizar Baraka vous joue encore un sale tour comme lors de la formation de ce gouvernement et que votre nom n'est pas retenu, que feriez-vous ?

Un sit in devant la primature suivie, si je ne suis pas repêché, d'une grève de la faim. Fini le temps du militantisme stérile, bonjour l'action spectaculaire et les moyens de pression. Les moins qualifiés pour être ministres le sont devenus. Pourquoi moi alors que je suis nettement plus capé que le meilleur de l'équipe partisane actuelle.

Dois-leur rappeler que je suis le dernier des ténors et des mohicans de l'Istiqlal dont je suis le chef de groupe depuis plusieurs législatures ? Et sans fausse modestie, le meilleur d'entre eux parmi les militants maison, sérieux et fidèles.

Que pensez-vous des ministres parachutés repeints aux couleurs des de tel ou tel parti ?

Aucun ministre, à part le chef Baraka, n'est istiqlalien. Tous nous ont été imposés pour l'on ne sait quelle raison. C'est un scandale, une honte. C'est du petit maquillage politique avec lequel il faut au nom de la préférence partisane pour renouer avec les masques de militance maison.

Mais les partis sont réputés être des coquilles vides, dépourvus de compétences ministrables ?

Foutaises. Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de rage. La preuve par moi-même. Je suis une compétence vivace, vivante, prête à faire tous les sacrifices et artifices pour quitter l'ombre ingrate de la députation vers la lumière scintillante du gouvernement.

Vous visez quel portefeuille ?

Pour moi, tous les ministères et les sous-ministres se valent du moment qu'ils ne sont pas sans portefeuille. Vive la charge ministérielle. ▶

Retard d'acheminement des bagages à l'aéroport de Montréal

La RAM présente ses explications

Après la médiatisation d'une affaire relative à la présence de valises égarées dans un centre de liquidation à Montréal attribué à la RAM, la compagnie nationale a rendu public un communiqué mardi 30 janvier où elle explique les raisons ayant conduit à cette situation déplorable.

Dans sa communication, la compagnie parle d'un « retard de livraison de bagages pour certains de ses clients empruntant ses vols sur Montréal. Une « livraison tardive (...) due au changement du dispositif de contrôle des bagages en correspondance au niveau du terminal 1 de l'aéroport Mohammed V de Casablanca (CMN) », selon la RAM. Ce dysfonctionnement a provoqué des retards significatifs dans l'acheminement des bagages en transit vers leur destination finale, reconnaît le transporteur national. « Royal Air Maroc a dû recourir à l'utilisation temporaire d'un entrepôt externe afin de traiter les réclamations et les livraisons des bagages dans de meilleures conditions et dans les plus brefs délais », ajoute la compagnie qui présente ses excuses à ses passagers pour les désagréments causés par cette situation tout en s'engageant de prendre les mesures nécessaires pour « éviter que ce type de situations ne se reproduise et pour rétablir la confiance de ses clients ». ▶

Verdict de la Cour internationale de justice sur les accusations de génocide contre Israël

Les limites de l'application du droit international

La Cour Internationale de Justice a énoncé vendredi 26 janvier 2024 son verdict suite à la plainte déposée par l'Afrique du Sud qui accuse Israël de génocide envers les Palestiniens. La Cour ne demande pas un cessez-le-feu, mais appelle Israël à se conformer au droit de la guerre, d'épargner les populations civiles et de permettre l'entrée à Gaza de l'aide humanitaire. Face à la tragédie que vivent quotidiennement les habitants de Gaza, le verdict d'aujourd'hui est décevant car ces derniers attendaient l'arrêt des bombardements qui ont causé la mort de 25 000 personnes depuis le mois d'octobre. Le gouvernement israélien aussi n'est pas content de la position de la CIJ dont il attendait qu'elle rejette tout simplement la plainte de l'Afrique du Sud. Même si la saisine de la CIJ est en soi une victoire pour les Palestiniens, il ne faut pas attendre du droit international qu'il rende la justice, car le droit international et son application sont l'expression d'un rapport de force politique, idéologique et militaire au niveau mondial. Si la CIJ avait demandé l'arrêt de l'agression militaire sur Gaza, elle aurait transmis au Conseil de sécurité de l'ONU la procédure pour le faire appliquer. Or les Etats-Unis auraient apposé leur veto, ce qui aurait mis



La vitalité du droit provient de la société civile mondiale et des opinions publiques du Nord et du Sud.

ce pays en conflit avec le droit international. Et cela, Washington ne peut pas le supporter car les Etats-Unis sont censés être les architectes de l'ordre mondial né après 1945. S'ils sont les premiers à ne pas le respecter, cela porterait atteinte à leur image non pas auprès du Sud Global pour lequel ils n'ont pas beaucoup de respect, mais auprès de leur propre opinion publique convaincue que leur pays est attaché au droit international et à la paix mondiale. Un veto américain au Conseil de sécurité à un cessez-le-feu demandé par une instance du droit international ruinerait la crédibilité morale des Etats-Unis. Ses adversaires traditionnels, la Russie et la Chine, ne manqueraient pas d'exploiter l'opportunité pour dénoncer le double standard de Washington. Aussi, le verdict de la CIJ n'a pas été rendu sur la seule base du corpus juridique et des faits exposés par les deux parties, mais il devait tenir compte du rapport de force mondial. Que ce soit au niveau national ou international, le droit et son respect sont révélateurs d'un rapport de force. Le juge n'a la capacité de protéger le plus faible qu'avec l'aval du chef politique. Ce serait naïf de croire qu'un conflit politique cesse suite à l'injonction d'un juge. La sphère juridique n'a pas l'autonomie nécessaire pour s'imposer aux Etats. La vitalité du droit provient de la société civile, et dans ce cas de la société civile mondiale et des opinions publiques du Nord et du Sud. Ce sont les opinions publiques qui ont le pouvoir de faire pression sur les Etats afin qu'ils respectent le droit. Il est donc nécessaire de créer les conditions politiques et idéologiques pour un meilleur respect du droit international dans un monde acéphale régulé plus par la force que par la loi. ▶

Lahouari Addi



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Cascadeur à 95 ans

Il est l'homme le plus âgé à s'être tenu debout sur un avion en vol ! L'exploit s'est déroulé samedi 9 avril à l'aéroport du comté du Gloucestershire, au Royaume-Uni, et tient à l'âge du challenger : 95 ans. Sur la vidéo postée par l'agence de presse britannique SWNS et relayée par Le Progrès (<https://youtu.be/7G06SNSw950>), on voit en effet Ivor Button, debout sur un avion, attaché par un harnais s'élancer dans les airs.

Le vol a duré une heure et vingt minutes. Le record du monde a été validé après que l'appareil a rejoint l'aéroport de Derry, en Irlande du Nord. Avant Ivor Button, le recordman du «wing walking» était Tom Lackey. Son titre datait de 2013, il était alors âgé de 93 ans.

«Je n'avais pas peur, je craignais plus d'avoir froid» Pas intimidé pour un sou par cette performance peu commune, Ivor Button aurait répondu après le vol : «Je n'avais pas peur, je craignais plus d'avoir froid.» C'est en 1932, alors qu'il n'avait que 6 ans, que ce grand-père de 17 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants a commencé à s'intéresser aux sensations fortes procurées par les vols debout. Pour Ivor Button, cet exploit s'inscrit dans une démarche de levée de fonds pour la recherche médicale. Des fonds destinés à l'association Ataxia UK qui aide les personnes atteintes d'ataxies, des maladies dégénératives dont plusieurs membres de sa famille sont atteintes.

Pas si trottinette que ça !

La police de Genève, en Suisse, a fait part mercredi 13 avril d'un « record » qui ne devrait pas en être un : en 2021, un homme a été interpellé sur une trottinette électrique pouvant atteindre la vitesse folle de... 132 km/h, rapporte Le Dauphiné Libéré. Les faits remontent au 18 octobre dernier. Les policiers ont rapporté la grosse trottinette dans leurs locaux. En l'analysant, ils ont réalisé qu'elle avait... deux moteurs, dont un qui n'était pas en fonction. Sans ça, la trottinette aurait pu aller bien plus vite ce jour-là et mettre en danger le pilote et les personnes que l'engin aurait croisées. En Suisse la vitesse maximale autorisée est de 20 km/h pour les trottinettes électriques. Les pilotes des engins qui ressemblent à un cyclomoteur doivent être en possession d'un permis spécial.

Une erreur trop humaine

Elle avait une chance sur trois millions de décrocher le jackpot, et cela s'est produit grâce à... une bousculade. C'est l'histoire folle qu'a vécue LaQuedra Edwards, une habitante de Californie (Etats-Unis), en novembre dernier, rapporte The Washington Post (7/4).

La femme se trouvait devant un distributeur automatique de tickets à gratter, dans un commerce de Tazana, un quartier de Los Angeles. Elle avait l'intention d'acheter un billet à 40 dollars mais a finalement appuyé sur un autre bouton après avoir été bousculée par une personne « malpolie ». Un ticket à 30 dollars est sorti de la machine.

LaQuedra Edwards est donc revenue à sa voiture et s'est mise à gratter ce ticket qu'elle n'avait pas choisi. Elle a alors découvert qu'elle avait gagné 10 millions de dollars. N'y croyant pas, elle n'a pas quitté le billet gagnant des yeux pendant qu'elle conduisait. « Je me suis arrêtée, je l'ai regardé encore et encore, je l'ai scanné avec mon application. Je n'arrêtais pas de penser que cela ne pouvait pas être vrai », a-t-elle raconté.

Une chose est sûre : la fortunée ne sera plus obligée de gratter pour vivre.



Papa, t'as vu ?

Un enfant marche avec son père dans la rue et lui dit :

- Oh ! Papa, tu as vu le gros camion, là ?
- Oui, j'ai vu.
- Papa, tu as vu la belle voiture ?
- Oui, oui j'ai vu.
- Papa, t'as vu...
- Oui, j'ai vu !!!
- Bah, pourquoi est-ce que tu as marché dedans alors ?

Karaté, le chien de garde

Un couple possède une villa isolée. Le mari étant souvent en déplacement, il s'inquiète pour sa femme. On lui conseille d'acheter un chien de garde et il charge sa femme de trouver un bon chien de garde avant son prochain retour. Sa femme a complètement oublié de le faire et se précipite alors dans un chenil juste avant le retour de son mari. Malheureusement, il n'y a plus de gros chiens de garde impressionnant. En revanche, le responsable du chenil lui présente un petit chien moche, qui s'appelle Karaté. Il lui annonce que le chien fait du karaté !

Pour la démo, le patron lui crie : Karaté, les tuiles ! Le chien va alors vers un tas de tuiles et les réduit rapidement en poussières. La femme décide donc d'acheter le chien. De retour chez elle, elle souhaite tester à son tour et crie alors : Karaté, le bois ! Le chien se précipite alors vers un tas de bois et le massacre pour en faire de la sciure de bois. Enfin, le mari rentre à la maison. Étonné, il voit le chien et demande

Rigolard



alors: c'est un chien de garde ça ? Sa femme répond : Oui, c'est un chien qui fait du karaté ! Le mari répond alors : « Karaté, mes couilles ! ».

Cédric a des problèmes avec l'Histoire

Le petit Cédric a 20/20 dans toutes les matières, sauf en histoire.

Ses profs, qui ne comprennent vraiment pas pourquoi, décident de convoquer ses parents pour en savoir plus.

Le père du jeune Cédric leur explique :
- J'ai dit à mon fils : Tu travailles bien à l'école, et surtout, surtout, tu fais pas d'histoire !

Le père le plus rapide

C'est 3 gamins qui discutent dans la cours de récréation et chacun vante le fait que son père est le plus rapide du monde.

Le premier raconte :

- Mon père, il est super rapide. Il est conducteur de TGV. A 12h00 il est à Paris et à 14h30 il est à Marseille !

Le second enchaîne :

- Pfff, c'est nul. Moi, mon père, il est pilote de l'avion Concorde. A 12h00 il est à Paris, à 15h00 il est à New York !

Le troisième prend alors la parole et dit:

- Bande de petits joueurs ! Les 2 premiers, interloqués, demandent alors :

- Il fait quoi ton père à toi ? Il est astronaute ?
- Non, il est fonctionnaire. Il finit son boulot à 17h00 et à 16h00, il est à la maison.

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

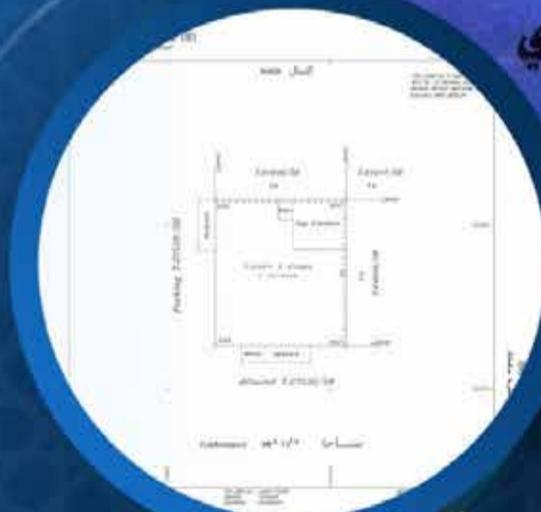
Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





Le titre foncier

Sécurise votre propriété
immobilière, il est définitif
et inattaquable



نظير الرسم العقاري

رقم :
للملك المدعو :

هذا الرسم العقاري هو نسخة طبق الأصل من الرسم العقاري الأصلي
والذي يحتفظ به لدى المندوب الجهوي للتسجيل العقاري بـ

www.ancfcc.gov.ma